

COMPTE RENDU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Date de convocation :
6 septembre 2019

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 26
Procurations : 10
Nombre de votants : 36

Secrétaire de séance :
Madame Delphine
BRIAND

Le douze septembre deux mille dix-neuf, à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni à l'Espace Eugène Coualan à Lancieux, sur la convocation qui lui a été adressée par le Président, Monsieur Alain LAUNAY.

PRESENTS : Mesdames Elisabeth BAUVE-LEROY, Delphine BRIAND, Monsieur Eugène CARO, Mesdames Marie-Paule DAHIREL, Valérie DELCOURT, Messieurs Vincent DENBY-WILKES, Bruno DESLANDES, Bernard DUBOIS, Madame Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT, Messieurs Bruno FONTAINE, Roger GUENGANT, Philippe GUESDON, Madame Laurence HOUZE-ROZE, Messieurs Alain LAUNAY, Fabrice LE TOQUIN, Daniel LEROY, Jean-Claude MAHE, François MOREAU, Jean-Luc OHIER, Michel PENHOUE, Madame Isabelle REBOUR, Monsieur Denis SALMON, Madame Corinne THEBAULT, Messieurs Jean-Louis VERGNE, Guillaume VILLENEUVE, Bruno VOYER

AVAIENT DONNE PROCURATION : Monsieur Jean-Pierre BACHELIER à Monsieur Michel PENHOUE, Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC à Monsieur Vincent DENBY-WILKES, Monsieur Camille BONDU à Monsieur Alain LAUNAY, Madame Claudia CARFANTAN à Monsieur Bruno DESLANDES, Monsieur Pierre CONTIN à Monsieur Jean-Luc OHIER, Madame Valérie DELCOURT à Madame Marie-Paule DAHIREL, Monsieur Jean-François MERDRIGNAC à Monsieur Guillaume VILLENEUVE, Madame Patricia PERRIER à Monsieur Jean-Louis VERGNE, Madame Jacqueline PLANQUE à Madame Elisabeth BAUVE-LEROY, Monsieur Christian POUTRIQUET à Monsieur Jean-Claude MAHE

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES : Mesdames Sandrine FONTENEAU, Jacqueline LECUYER

1. Nomination du secrétaire de séance

Mme Delphine Briand est désignée secrétaire de séance

2. Adoption du procès-verbal du 27 juin 2019

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **Adopte**, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2019

3. Projet extension du siège communautaire – marché de maîtrise d'oeuvre

M. Ohier souligne l'importance de la phase « diagnostic » et Mme Dyevre-Bergerault insiste sur la nécessité de bien construire le programme.

M. Launay confirment que la mission confiée au Maitre d'oeuvre concerne ces deux aspects.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, 32 voix pour, 3 contre (monsieur DENBY WILKES, monsieur LOISANCE, madame REBOUR), 1 abstention (madame DYEUVRE BERGERAULT)

- AUTORISE le Président à signer le marché de maitrise d'oeuvre avec le cabinet d'architecte « Atelier du Canal », mission complète à 208 350 € HT, avec une tranche ferme de 29 376 € HT (DIAG / ESQUISSE + APS) et les autres éléments de mission en tranche conditionnelle

4. Acquisition d'un terrain – PA Hermitage

M. Mahe rappelle le contexte et confirme que ce projet M. Penhouet assure que ce projet assure le maintien du cinéma de Dinard.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE l'acquisition de la parcelle AB 172, sise sur la commune de La Richardais, au prix de 170 000 € La Société dénommée EMERAUDE CINEMAS, dont le siège est à DINARD (35800), 2 Boulevard Albert 1er,
- AUTORISE le Président à signer tous les actes liés à cette acquisition,
- DECIDE de confier ce dossier à l'étude notariale Bodin Bertel de Pleurtuit.

5. Acquisition d'un terrain – PA Hermitage

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE l'acquisition de l'emprise d'environ 90 m2 au prix de 35 € / m2,
- DECIDE de confier ce dossier à l'étude notariale Bodin Bertel de Pleurtuit.

6. Subvention investissement – SCIC « Energies renouvelables (Trémereuc)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE le versement d'une subvention d'investissement de 20 000 € à la SCIC Energies Renouvelables, sise à Tremereuc, pour son projet d'extension afin de permettre à cette entreprise de bénéficier d'une aide de l'Etat de 80 000 €.

7. Dotation de Solidarité Communautaire 2019

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- VOTE la DSC 2019 proposée

8. Dotation Décision Modificative n° 1 budget principal

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- VOTE la décision modificative de crédits n°1 du budget principal

9. Dotation Décision Modificative n° 1 Budget locations

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- VOTE la décision modificative de crédits n°1 du budget annexe Locations

10. Règle de gratification des stagiaires

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- De valider les modalités proposées pour la gratification des stagiaires
- De prévoir les crédits nécessaires au budget
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les décisions afférentes à la gratification des stagiaires

11. Modification de l'affectation de charges de gestion et techniques sur les budgets Annexes et budget principal

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- VOTE la répartition des charges exposée ci-dessus avec effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

12. Aménagement de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage du LIVENAIS : non application des pénalités de retard

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas appliquer les pénalités de retard et de notifier cette décision auprès du comptable public de Dinard.

13. Entretien des Points d'Apport Volontaire (PAV) : autorisation à poursuivre la prestation de service

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Décide**, à l'unanimité, de valider le recours à la prestation de l'entreprise Plastic Omnium pour l'entretien des points d'apport volontaire (PAV) pour une durée totale de quatre années

14. Etang de l'Hermitage – Travaux de restauration de la continuité écologique – Demande de financement

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les travaux de restauration de continuité écologique ;
- APPROUVE le budget prévisionnel ;

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- AUTORISE le Président à solliciter les demandes de financement ;
- AUTORISE le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

15. CTMA Frémur Baie de Beussais – Validation du programme d'actions 2020-2022 dans le cadre du contrat unique Rance Frémur

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la répartition prévisionnelle des dépenses de travaux de restauration des milieux aquatiques sur la période 2020-2022 ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- AUTORISE le Président à solliciter la demande de financement ;
- AUTORISE le Président à signer tout acte relatif à l'exécution de la présente délibération, et notamment les procédures réglementaires (déclaration d'intérêt général et dossiers loi sur l'eau).

16. Appel à candidature Climat Pratic de l'Ademe

M. Moreau évoque un projet, porté par le SDE35, de mise en place sur d'anciennes décharges de panneaux photovoltaïques, comme celle du SIRDOM.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la réponse à l'appel à candidature Climat Pratic ;
- AUTORISE le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

17. voirie de la ZAE de la Ville au Coq – Attribution du marché de travaux

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'attribuer le marché « Travaux de réfection de la voirie de la ZAE de la Ville au Coq » à l'entreprise COLAS sur la base de la variante proposée pour un montant de 148 675,00 euros HT avec l'option « travail de nuit » ;
- AUTORISE le Président à signer le marché et ses avenants ;
- AUTORISE le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

18. Règlement de fonctionnement du Relais intercommunal Parents-Assistants maternels-Enfants

. Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- VALIDE le règlement de fonctionnement du RIPAME
- AUTORISE le Président à signer le règlement de fonctionnement ci-joint, et tous les documents y afférant.

19. Détermination d'un nom pour le multi-accueil de Dinard

: Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- VALIDE la proposition de nom "Les petits matelots" pour le multi-accueil de Dinard.

20. Convention de partenariat et mise à disposition CCCE-ville de Dinard

: Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- VALIDE la poursuite de ces partenariats et d'en déterminer les contours par le biais d'une convention entre la ville de Dinard et la communauté de communes de la Côte d'Émeraude
- AUTORISE le Président à signer la convention proposée ci-jointe, et tous les documents y afférant

21. PLH / Aide à l'accession dans le neuf : Dossier dérogatoire N°2019-07

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité:

- Accorde une aide à l'accession à la propriété dans le neuf au dossier N°2019-07 d'un montant de 3 000 €, et ce, à titre dérogatoire ;

22. PLH / Aide à l'accession dans le neuf : Dossier dérogatoire N°2019-08

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Accorde une aide à l'accession à la propriété dans le neuf au dossier N°2019-08 d'un montant de 3 000 €, et ce, à titre dérogatoire ;

23. PLH / Aide à l'accession dans l'ancien : Dossier dérogatoire N°AA-2019-02

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité:

- Accorde une aide à l'accession à la propriété dans l'ancien au dossier N°AA-2019-02 d'un montant de 2 000 €, et ce, à titre dérogatoire ;

24. GDV – Signature pour la convention conclue entre l'Etat et la communauté de communes pour la gestion d'aires des gens du voyage pour l'année 2019

M. Penhouet note que l'Etat au fil des ans modifie les conditions pour bénéficier de la dotation prévue dans ce cadre, modifications qui pénalisent la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ACCEPTE les conditions de la convention explicitée ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette convention ;

